

IV

LES LIEUX

Château-Renault, topographie historique et morphologie urbaine

Benjamin Lefèvre
UMR 7324 CITERES-LAT
2009

Château-Renault est une ville d'Indre-et-Loire située au nord-est du département à égale distance entre Vendôme, Blois et Tours (LEFÈVRE 2003). La ville est traversée par la Brenne, rejointe depuis l'est par le Gault. Les fonds des deux vallées sont inondables et inaptes à la construction sans aménagement (carte 1). Le relief est prononcé et le coteau nord de la vallée du Gault accuse une pente maximale de 20 %.

La topographie historique d'après les sources écrites

Le nom de l'agglomération est mentionné vers 1064 dans une charte de Marmoutier qui évoque un certain "Ascelin viguier de Château-Renault", "de Castello Rainaldi" (METAIS 1889-1891, n° 32). La deuxième mention date de 1066 et mentionne l'église "de Castro Rainaldi" qui est concédée par Renaud de Château-Renault à l'abbaye Saint-Julien de Tours (DENIS 1912 : 45, n° 31). Sur ordre du comte d'Anjou, Renaud "donne [...] pour faire un bourg tout ce que contenaient les fossés du vieux château qui fut consumé par le feu". Le texte évoque également des maisons de chevaliers et prévoit la concession d'un espace au pied du château, "entre les fossés et l'eau", si les moines estimaient manquer de place.

Plusieurs éléments topographiques de l'agglomération sont connus par un ensemble de textes (carte 2). La chapelle Saint-André, mentionnée par le texte de 1066, devient une église paroissiale sous le patronage de l'abbaye Saint-Julien de Tours en 1119-1125 (DENIS 1912 : 89-91, n° 68) ; son territoire est détaché de celui de la paroisse du Boulay. Sur la rive droite de la Brenne, une maladrerie existe déjà au 13^e s. (CARRÉ DE BUSSEOLE 1878 : 169). Une chapelle Saint-Mathurin fut construite à proximité en 1333 par le comte de Blois. Un couvent de Récollets (ordre mendiant) fut fondé à l'ouest de l'agglomération vers 1620. Plusieurs moulins sont connus sur les

deux cours d'eau : Méré attesté en 984 (CARRÉ DE BUSSEOLE 1878 : 245), Launay cité comme moulin à foulon en 1022 (Archives départementales d'Indre-et-Loire G 73), Moulinet mentionné en 1524 (Archives départementales d'Indre-et-Loire H 142), enfin Habert et Vauchevrier en 1558. Le cimetière était originellement lié à la chapelle Saint-André : une parcelle accolée à la nef portait le toponyme de "Petit Cimetière". Il fut déplacé entre le château et la place du marché avant 1784 d'après un plan daté de cette année (voir document 1) puis au nord de la commune avant 1836.

Un aveu daté de 1558 rendu par la marquise de Rothelin pour la seigneurie de Château-Renault (Archives Nationales, Q1 500*) comporte la description de propriétés urbaines acquittant le droit de faitage et les "rentes héritées des prédécesseurs". Il atteste la quasi-totalité des éléments de la trame urbaine : rues, place du marché, fortifications.

Sa restitution graphique permet d'obtenir un état de la ville pour le milieu du 16^e s. (carte 3). La Grand Rue est densément bâtie, de l'église Saint-André à l'est au pont Paillard à l'ouest. La place du marché est elle aussi bordée de tous côtés par des maisons. Le texte atteste les portes d'Amont et du Bas qui enserrant une partie de la Grand Rue. L'île Saint-Mathurin, à l'ouest, est occupée par quelques propriétés.

La morphologie urbaine d'après les sources planimétriques

On peut également aborder la structuration de la trame urbaine par le biais de l'analyse morphologique. Le principe est de rechercher d'éventuelles unités de plan, qui sont des ensembles de parcelles relevant d'une même organisation géométrique sur le plan (GAUTHIEZ, ZADORA-RIO, GALINIÉ 2003 : 481). Ces unités peuvent

correspondre à des opérations d'urbanisme qui sont " le fruit d'un aménagement planifié de l'espace " (*ibid.* : 481). Il peut également s'agir de formes linéaires planifiées ou au contraire dont la configuration est induite par la présence d'un ou plusieurs éléments de la topographie urbaine (*ibid.* : 482-485).

Quatre planches du cadastre ancien sont mobilisées pour étudier la morphologie de l'agglomération : les deux premières ont été établies en 1836 et concernent le territoire communal d'alors et les deux dernières concernent des portions de la commune voisine du Boulay établies en 1831 et annexées à Château-Renault durant le 19^e s. (carte 1).

Sur la section B du cadastre ancien (carte 4), le fond de la vallée du Gault montre des tracés perpendiculaires au ruisseau et courant d'un bord de plateau à l'autre (1). Le parcellaire serré en bordure de la Grand Rue semble s'insérer dans cette trame. Une structure morphologique similaire est présente sur la rive droite de la Brenne, le long du même axe (2). Ces deux entités peuvent être liées à un découpage foncier dû à l'extension de l'agglomération. Les limites parcellaires perpendiculaires à la rue sont dans le prolongement des limites des bâtiments. Il est alors possible que l'on ait une organisation du type maison en front de rue et jardins à l'arrière sur des parcelles allongées jusqu'à un accès au Gault. Cela doit probablement être mis en parallèle avec l'importante activité de tannerie attestée de la fin du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine, et avec l'important besoin en eau de cette industrie.

Des structures morphologiques similaires peuvent être repérées au nord de la place du Marché (4 et 5), dans lesquelles des limites parcellaires présentes relativement loin des rues et de la place se prolongent jusqu'à celles-ci, structurant les îlots qu'elles traversent. Les abords de la rue Saint-Nicolas-de-la-Barre (6) participent probablement au même mouvement car des alignements de limites parcellaires ne semblent pas tenir compte de la surimposition de la rue. On peut interpréter cela comme les quelques traces subsistantes du parcellaire rural préexistant après le découpage et l'éventuel lotissement des abords de la place du Marché.

Enfin, deux dernières structures peuvent être isolées. Il s'agit des abords du Tertre-Saint-Laurent (3), caractérisés par des parcelles bâties de petite taille organisées le long de la rue, et de la place du Marché elle-même (7), dont le bord sud rectiligne est très probablement issu d'une opération d'alignement. Près du milieu de la place se trouvent quelques parcelles bâties isolées dont l'alignement des façades

occidentales pourrait conserver la trace d'une rue disparue située dans le prolongement du Tertre-Saint-André.

Progression de l'urbanisation du site

Le document de 1066 qui mentionne Château-Renault pour la première fois atteste l'existence à cette date du château au sommet de l'éperon et de la chapelle Saint-André. La mise en place d'un bourg près de celle-ci, même si on n'en connaît pas les circonstances précises, est la marque probable de la volonté de structurer un paysage urbain.

L'agglomération déborde sur le plateau au cours du 16^e s., voire avant : une maison de la place du Marché porte la date de 1507. D'après l'aveu de 1558, l'urbanisation des abords de la place est achevée au milieu du 16^e s. En comparant le plan restitué pour 1558 avec le cadastre des années 1830, on constate l'extension progressive de la ville le long des voies partant vers le nord.

Excepté autour de la place du Marché et en-dessous du château, le territoire est très peu urbanisé. À cause du relief et des cours d'eau, la structuration de la ville est tributaire de son réseau viaire. Le réseau hydrographique lui-même a été progressivement transformé par la mise en place des différents moulins en raison du creusement des biefs associés (GUICHANÉ 2014).

Château-Renault est la seule ville au nord-est de l'Indre-et-Loire. Si on considère le nombre de ses éléments religieux, économiques et militaires, elle reste une agglomération d'importance moyenne par rapport aux autres villes de Touraine (JOLY 1997 ; ZADORA-RIO 2008 : 94-98).

Bibliographie

CARRÉ DE BUSSESOLE 1878
Carré de Busserole J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Société Archéologique de Touraine, Tours.

DENIS 1912
Denis L.-J. - *Chartes de Saint-Julien de Tours (1002-1227)*, Archives historiques du Maine, XII, fasc. 1, Société des archives historiques du Maine, Le Mans.

GAUTHIEZ, ZADORA-RIO, GALINIÉ 2003

Gauthiez B., Zadora-Rio É. et Galinié H. (dir.) - *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, (Collection Perspectives “ villes et territoires ”, 5), Presses Universitaires François-Rabelais, Tours.

GUICHANÉ 2014 [2009]

Guichané R. - Les moulins et l'exploitation de l'énergie hydraulique, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=89>, 2009.

JOLY 1997

Joly S. - Villes et agglomérations secondaires du XIII^e siècle en Région Centre, in : Galinié H., Royo M.

- *Atlas des villes et des réseaux de villes en Région Centre*, vol. 3, ARCHEA, Lailly-en-Val : 1-15.

LEFÈVRE 2003

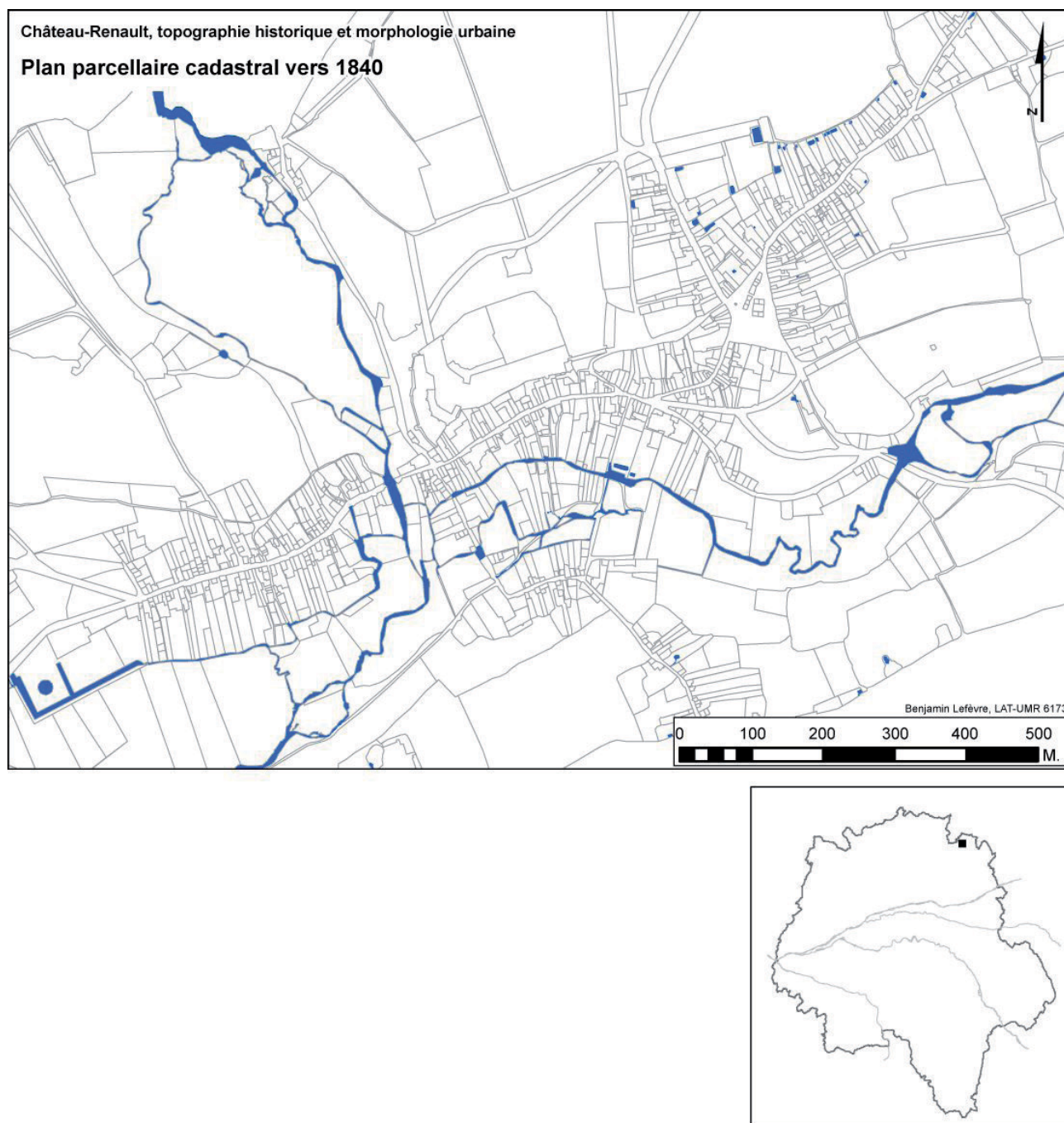
Lefèvre B. - *Analyse morphologique et topographie historique de Château-Renault (Indre-et-Loire)*, mémoire de maîtrise, 2 vol., Tours.

MÉTAIS 1891

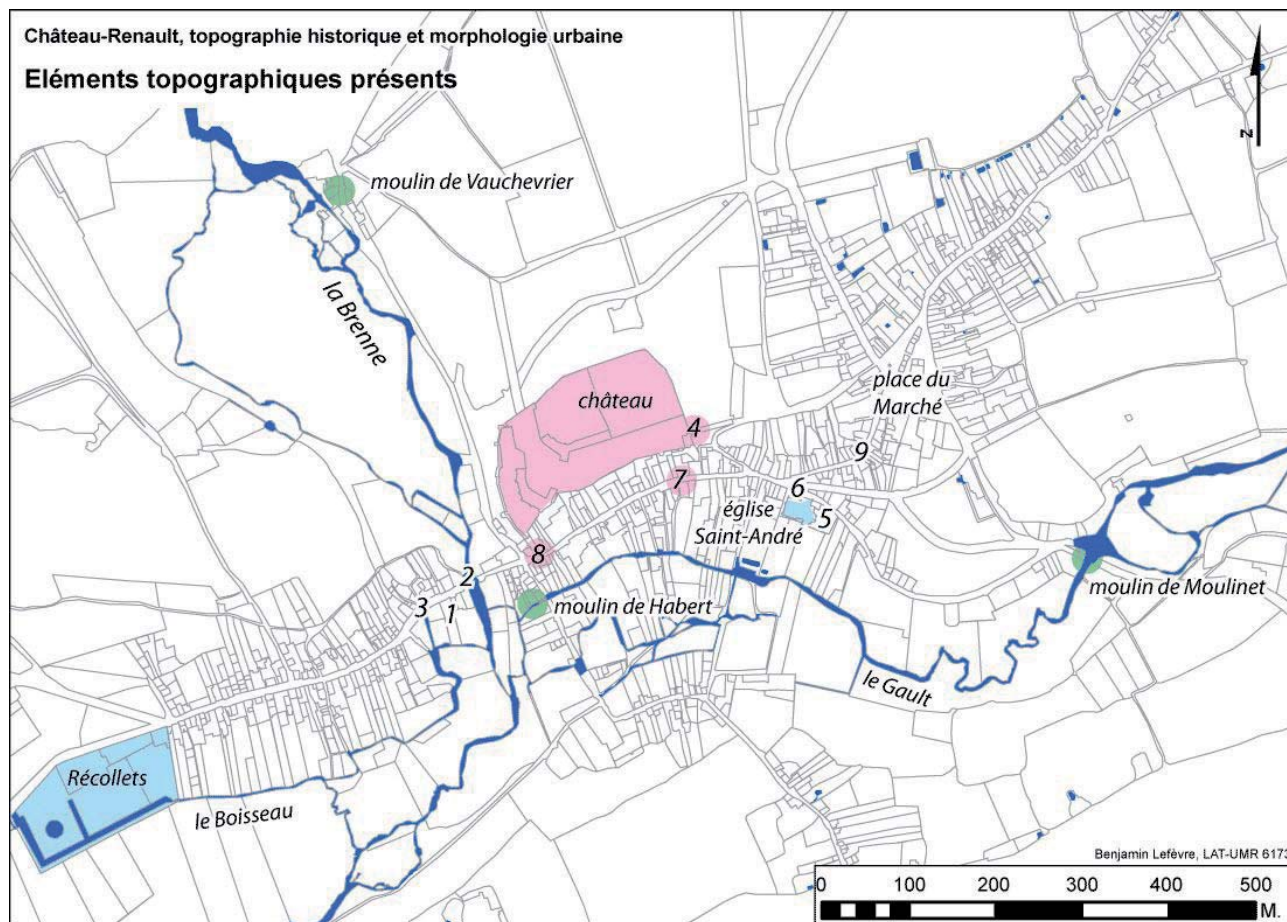
Métais C. - *Cartulaire blésois de Marmoutier*, Chartres-Blois.

ZADORA-RIO 2008

Zadora-Rio É. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, FERACF, Tours.



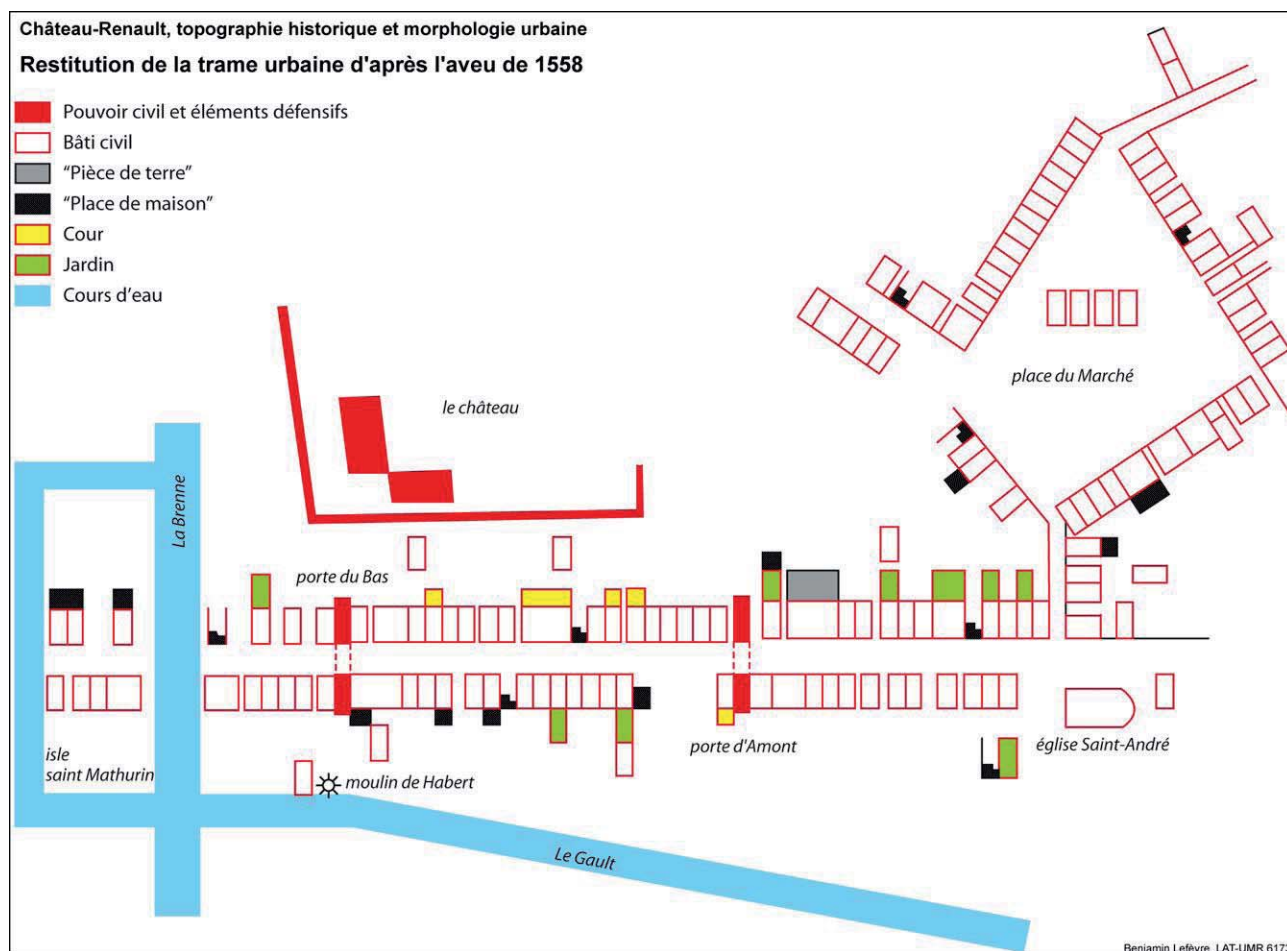
Carte 1. Ce plan est un assemblage des deux sections du premier cadastre de Château-Renault (section A " de la Banlieue " et section B " de la Ville ", relevées en 1836) avec deux sections qui appartenaient initialement à la commune du Boulay, dont le cadastre date de 1831. Ces deux sections ont été réunies à la commune de Château-Renault l'une en 1840 et l'autre en 1879.



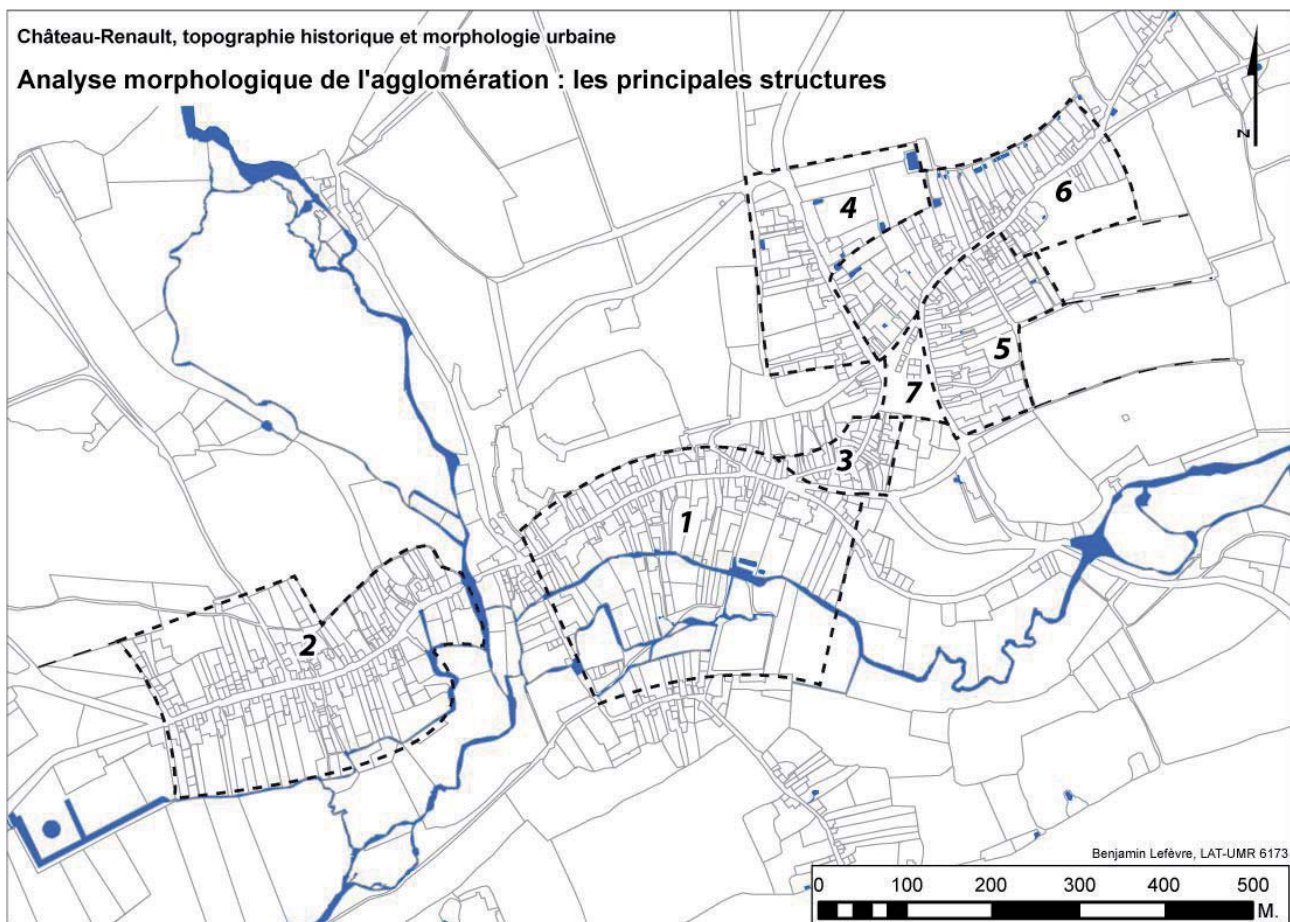
Carte 2. Légende : 1. Île Saint-Mathurin. 2. Pont Paillard. 3. Pont Saint-Mathurin. 4. Porte du château. 5. Presbytère. 6. Cimetière. 7. Porte d'Amont. 8. Porte du Bas. 9. Tertre-Saint-André.

L'existence du château et de l'église Saint-André est attestée dans une charte datée de 1066. Le moulin de Méré est cité en 984, celui de Launay en 1022 et celui de Moulinet en 1524. Bien qu'elle soit connue par les textes, la chapelle Saint-Mathurin fondée en 1333 en rive droite n'est pas localisée.

Un aveu daté de 1558 mentionne de nombreux éléments de la topographie urbaine, dont plus de 150 maisons. On peut également relever la mention du presbytère, des deux portes de ville, des ponts Paillard et Saint-Mathurin, et des chapelles Saint-Nicolas-de-la-Barre et Saint-Jean-Baptiste, non localisables.



Carte 3. L'aveu de 1558 contient des mentions de propriétés localisées en proche en proche suivant un cheminement logique démarquant au nord de la place du Marché et faisant le tour de l'agglomération dans le sens horaire. On peut positionner ces maisons sur un schéma de la ville et créer un plan sommaire. Sur les 159 parcelles mentionnées, 139 ont pu être situées. Le schéma obtenu montre une occupation dense de part et d'autre de la Grand Rue ainsi qu'autour de la place du Marché. Le Tertre-Saint-André qui relie les deux est bordé de quelques propriétés. L'île Saint-Mathurin est occupée.



Carte 4. Les unités de plan 1 et 2 montrent un parcellaire laniéré constituant le cadre dans lequel le bâti a été aménagé le long de la Grand Rue. Les unités 4, 5 et 6 pourraient révéler la progressive urbanisation d'un parcellaire rural par division et subdivision avec toutefois la conservation de certains linéaments antérieurs - comme ce peut être le cas pour les unités 1 et 2. L'unité 3 correspond aux abords du Tertre-Saint-André qui sont occupés par de petites parcelles influencées par le tracé courbe de la rue et par le relief. Enfin, l'unité 7 correspond à une place.



Document 1. Plan de la route royale de Paris à Tours (1784, Archives départementales d'Indre-et-Loire C 206).

Ce grand plan roulé a été réalisé pour préparer le percement de la route de Paris à Tours, actuelle RN 10. Ce n'est pas un plan parcellaire : ce ne sont pas les limites de propriété mais les différents usages du sol qui sont figurés : sont représentés les espaces bâtis, les prés, les vergers, les jardins... Le tracé rouge correspond à la route. On constate qu'un virage doit être aménagé dans la ville même ; il s'agit d'un lacet facilitant l'accès au sommet du plateau. Les tracés ocre, contournant le parc du château et suivant la Brenne, peuvent correspondre à des percements annexes, jamais réalisés. Enfin, l'ancien parcours de la route est jalonné de mesures reportées à l'encre marron, difficilement lisible, peut-être pour calculer des distances. Les cours d'eau sont figurés de manière pittoresque, bordés d'arbres. Enfin, le bâti est figuré schématiquement, sans grande précision topographique.